

# L'adoption

## aux Territoires du Nord-Ouest

Gouvernement des  
Territoires du Nord-Ouest





## Qu'est-ce que l'adoption?

L'adoption est une démarche sociale, émotionnelle et légale qui mène à l'intégration permanente d'un enfant dans une nouvelle famille.

## Quels sont les différents types d'adoptions aux TNO?

- L'adoption administrative
- L'adoption privée
- L'adoption par le conjoint
- L'adoption selon les coutumes autochtones

## Pourquoi adopter?

Chaque enfant mérite d'évoluer dans un milieu familial aimant et sécuritaire. L'enfant bénéficiera toute sa vie de la relation parent-enfant.

Les personnes ont recours à l'adoption pour plusieurs raisons. En voici quelques-unes :

- Ils veulent avoir un autre enfant.
- Ils sont incapables de concevoir un enfant pour des raisons médicales.
- Ils ont la capacité de concevoir un enfant, mais souhaitent offrir un foyer permanent à un autre enfant.
- Ils ont terminé d'élever leur famille, mais veulent continuer à être parents de jeunes enfants.

## Qui peut adopter?

*Les personnes qui satisfont aux critères suivants peuvent présenter une requête d'adoption :*

- Être âgé de 19 ans ou plus;
- Résider aux Territoires du Nord-Ouest;
- Être célibataire, marié ou en union libre;
- Satisfaire à la vérification du casier judiciaire et des antécédents en matière de bien-être de l'enfance;
- Être disposé à participer au processus d'évaluation

familiale (évaluation en milieu familial) avec un préposé à l'adoption;

- Appartenir à n'importe quel groupe ethnique ou à n'importe quelle race;
- Avoir ou non des enfants.

## Quel est le processus d'adoption?

**Adoption administrative :** L'adoption administrative permet à une personne ou à une famille d'adopter un enfant qui a été confié à la garde permanente du directeur des services à l'enfance et à la famille. Le demandeur doit déposer une requête d'adoption pour enclencher le processus d'évaluation. Veuillez communiquer avec l'administration des services de santé et des services sociaux de votre région pour parler à un préposé à l'adoption. Il n'y a aucun frais lié à l'adoption administrative.

**Adoption privée ou par le conjoint :** L'adoption privée permet à une famille d'adopter l'enfant d'une autre famille. L'adoption par le conjoint permet à un parent non biologique d'adopter les enfants de son époux ou de son conjoint de fait. Dans les deux cas, le processus d'adoption débute lors du dépôt de la requête d'adoption. Ce document peut être obtenu auprès de toutes les administrations des services de santé et des services sociaux des TNO. Les demandeurs doivent retenir les services d'un avocat pour faciliter le processus d'adoption. En outre, ils doivent payer les honoraires de l'avocat et défrayer le GTNO.

**Adoption selon les coutumes autochtones :** L'adoption selon les coutumes autochtones permet à une famille autochtone d'adopter l'enfant d'une autre famille autochtone. Pour que ce type d'adoption soit reconnu, les demandeurs doivent remplir une requête et communiquer avec un commissaire à l'adoption selon les coutumes autochtones. Pour obtenir la liste des commissaires à l'adoption qui œuvrent dans votre collectivité, veuillez communiquer avec l'administration des services de santé et des services sociaux de votre région.



# Bureau d'enregistrement des adoptions

Tous les dossiers d'adoptions finalisés sont archivés au bureau d'enregistrement des adoptions. Pour consulter le registre, vous devez remplir le formulaire intitulé Requête de renseignements. Le service est offert gratuitement.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'administration des services de santé et des services sociaux de votre région ou avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, à l'adresse suivante :

Ministère de la Santé et des Services sociaux  
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest  
C. P. 1320  
Yellowknife NT X1A 2L9  
Canada  
Téléphone : 867-767-9061, poste 49160  
CFS\_Info@gov.nt.ca  
[www.hss.gov.nt.ca/fr](http://www.hss.gov.nt.ca/fr)

*If you would like this information in another official language, contact us at 1-866-846-8601.*

*Si vous voulez ces renseignements dans une autre langue officielle, communiquez avec nous au 1-866-846-8601.*